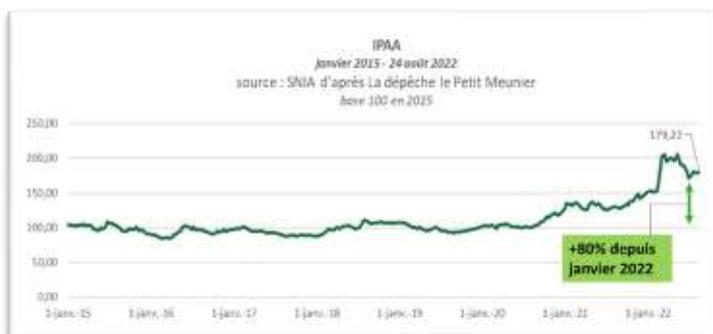


Elevage : il faut réinvestir en priorité

L'année 2022 restera marquée par la conjonction de facteurs défavorables pour les filières d'élevage et les activités économiques qui en dépendent. Les effets du conflit russo-ukrainien, les conséquences de l'épidémie d'Influenza Aviaire, la sécheresse et l'inflation qui touche les coûts de production génèrent une fragilité inédite et découragent de nombreux éleveurs. Pour autant, les ambitions de souveraineté et de satisfaction des consommateurs forment un socle solide pour imaginer l'avenir de l'élevage sur nos territoires.

Paris, le 31 aout 2022. « La conjoncture alarmante, les professionnels de la nutrition animale appellent à réagir. Ils demandent que l'avenir de l'élevage en France soit considéré comme une priorité. La France doit investir pour répondre aux enjeux en matière d'environnement, d'attractivité économique et sociale, tout en maintenant le haut niveau de sécurité sanitaire et de qualité qui caractérise nos productions sur les territoires. » déclare François CHOLAT, Président du Syndicat National des Industries de la Nutrition Animale (SNIA).

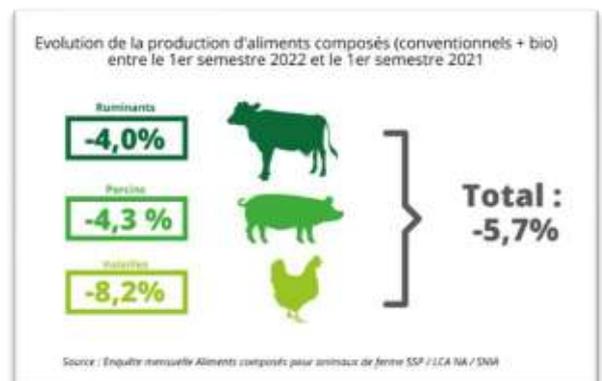
Depuis janvier 2020, l'indicateur IPAA qui visualise le coût des matières premières valorisées par l'alimentation des animaux d'élevage, a augmenté de 80%. Malgré une légère baisse constatée sur certaines matières premières au cours de l'été 2022, l'indice reste à un niveau record.



Les entreprises de nutrition animale subissent, par ailleurs, la hausse de leurs coûts industriels tels que l'énergie et la logistique. Le conflit russo-ukrainien a amplifié cette tendance haussière des coûts de production depuis la reprise économique post-covid.

Les entreprises de nutrition animale ont donc connu une hausse majeure des coûts d'approvisionnement et de production, engendrant une augmentation des prix des aliments pour les animaux d'élevage. Les professionnels s'attendent à une nouvelle dégradation de la production dans les mois à venir.

Le secteur est confronté à une baisse historique des volumes de production : -3,5% entre juillet 2021 et juin 2022, **-5,7% estimée au premier semestre 2022**. C'est une baisse nette de la production industrielle de près de 550 000 tonnes sur les 6 premiers mois de l'année 2022, soit l'équivalent de la production de 15 usines.



Si l'aide exceptionnelle de **489 M€ pour compenser une partie de la hausse du coût de l'alimentation pour les animaux**, mise en place par les pouvoirs publics au printemps 2022, a donné un signe positif et a permis à de nombreux éleveurs de tenir, le SNIA appelle à un **vaste plan d'investissement**, fondamental pour sauvegarder la ferme France et à :

- **Relocaliser** des industries pour **limiter la dépendance** aux ingrédients importés (micro-ingrédients tels que les acides aminés, vitamines, oligo-éléments ; protéines telles que les tourteaux d'oléagineux),
- **Moderniser** les élevages et les outils industriels de la production d'aliments pour animaux d'élevage afin d'assurer compétitivité et durabilité,
- **Optimiser** la performance environnementale et énergétique de la production et de la logistique de la filière
- **Limiter** les distorsions dues à certaines dérogations réglementaires intra UE
- **Améliorer** l'attractivité des métiers.

« Nous devons répondre collectivement au défi du renouvellement des générations. L'innovation et la confiance sont incontournables pour y parvenir. Conscients que la nutrition animale est un facteur clé pour la décarbonation de l'élevage, les professionnels de la nutrition disposent d'un savoir-faire solide et reconnu. Ils poursuivent leurs travaux de recherche et de développement pour répondre aux besoins des éleveurs et des filières. Les fabricants d'aliments veulent répondre présents mais ils ont besoin du soutien des pouvoirs publics pour activer les nouveaux leviers de compétitivité dont dépend l'avenir de l'élevage en France. » soutient François Cholat, Président du SNIA.

À propos du SNIA :

Le SNIA est une organisation professionnelle créée en 1971 et engagée RSE depuis 2021. Elle compte 99 entreprises de nutrition animale en France. L'expertise du SNIA l'implique au cœur du métier de la fabrication d'aliments composés pour animaux qui s'étend de l'approvisionnement en matières premières jusqu'aux modes d'alimentation des animaux en élevage. Le SNIA participe aux travaux de DURALIM, première plateforme collaborative française de l'alimentation durable des animaux d'élevage. Il est membre de l'Association OQUALIM, démarche de référence en France de la qualité et de la sécurité des aliments pour animaux. Chaque année, près de 20 millions de tonnes d'aliments composés sont fabriquées pour les besoins de l'élevage.

Retrouvez les engagements de responsabilité sociétale du secteur et tous les chiffres-clés sur www.nutritionanimale.org

Agence Ressources de la Nature :

- Laurence Planquette, Consultante RP et RSE : lpianquette@agence-rdn.com - 06.26.03.49.03
- Fadéla Benabadi, Directrice fbenabadi@agence-rdn.com - 06.11.34.22.39